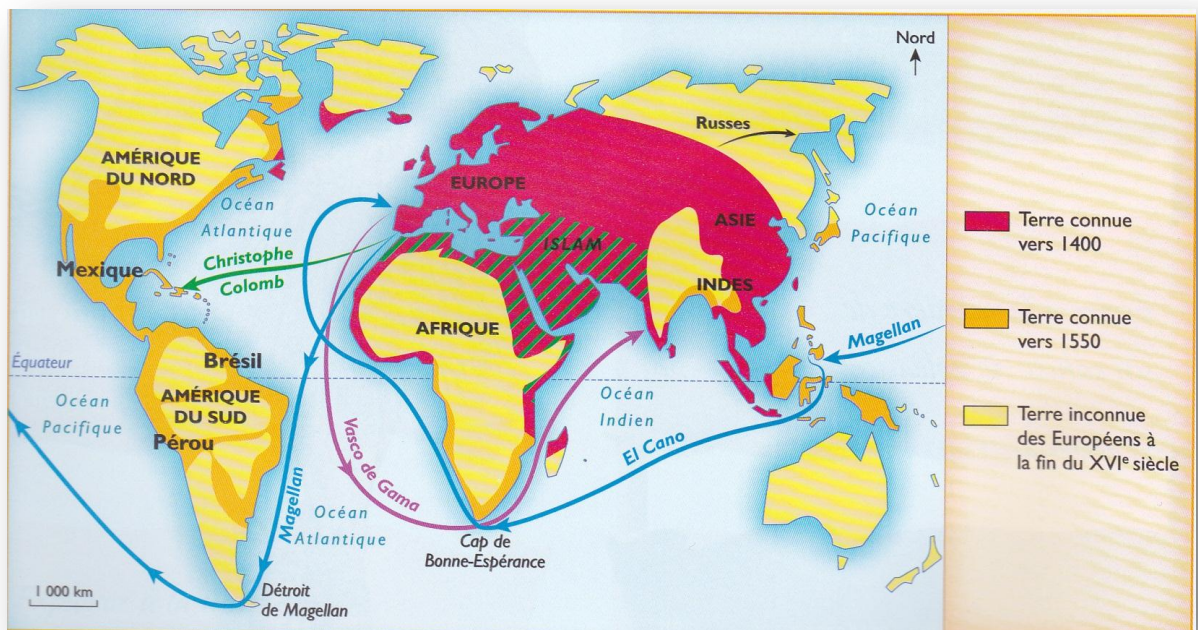


# Le temps des découvertes et des premiers empires coloniaux, la traite des Noirs et l'esclavage

## I- Les grandes découvertes



### 1) Les motivations et moyens des grandes découvertes

- ⇒ Motifs divers : économiques, politiques et religieux, président aux voyages.
- ⇒ Poussée vers des pays de rêve : les **Indes** et la **Chine**.
- ⇒ **Caravelle** (légère, maniable et robuste) est le **bateau des explorations**. Les instruments de navigation s'améliorent : la **boussole** (orientation), l'**astrolabe** (position en latitude), les **portulans** (cartes marines). Les vents alizés sont également favorables aux navigateurs.

### 2) Les voyages des grandes découvertes

- ⇒ **XVe et XVIe siècles** : le monde s'élargit (explorateurs espagnols et portugais partent à la découverte de terres inconnues en sillonnant les mers).

**Première phase de conquête sous le règne du calife Umar (634-644) :**

- Syrie et Palestine, 634-639
- Mésopotamie (Irak et Perse), à partir de 636 (effondrement de l'Empire sassanide)
- Égypte et Libye, entre 639 et 642

**« Pause » due à la guerre civile entre musulmans (656-660)**

**Relance des conquêtes par la dynastie Omeyyade :**

- Iran, au début du VIII<sup>e</sup> siècle
- Échec à Constantinople en 717
- Conquête du Maghreb malgré la résistance byzantine et berbère ; rapide conquête de la péninsule Ibérique, 711-716
- Raids en Gaule (coup d'arrêt à Poitiers en 732), mais les musulmans gardent des villes comme Narbonne jusqu'au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle

⇒ **En 1507**, le **cartographe Martin Waldseemüller** nomme le Nouveau Monde « America » sur sa carte de l'Univers, du prénom de l'explorateur Amerigo Vespucci.

## II- Quelles sont les conséquences des grandes découvertes ?

### 1) La naissance des empires coloniaux

⇒ Première conséquence : **partage du monde** :

✚ Les **deux empires thalassocratiques** portugais et espagnol sont à l'origine d'un « *désenclavement du monde* ».

✚ **En 1494**, L'Espagne et le Portugal signe le **traité de Tordesillas** qui partage le monde entre les deux pays, de part et d'autre du méridien situé à 100 lieues des îles du Cap-Vert.

⇒ Seconde conséquence : **soumission** et **administration** des nouveaux territoires par les *conquistadores* :

✚ Dirigent de 500 jusqu'à 1000 Amérindiens (Indiens d'Amérique) regroupés sur un même territoire pour travailler les mines et les champs.

### 2) Comment les civilisations précolombiennes ont-elles disparu ?

⇒ Les Amérindiens subissent une **catastrophe démographique** due à la surexploitation de la main d'œuvre indigène (**travail forcé** : travail dans les mines, les ateliers, les plantations et pour les productions agricoles) :

✚ Mortalité très élevée.

✚ Rencontre entre indigènes et conquérants : contacts multipliés entre de humains aux cultures différentes en défaveur des Amérindiens (acculturation forcée).

⇒ Évangélisation des indigènes : idoles détruites et leur culte condamné.

⇒ Choc microbien : expression qui désigne la contamination et la fragilisation des Amérindiens (maladies exogènes apportées en Amérique par les européens).

**Débat**

**Au XVI<sup>e</sup> siècle : pour ou contre l'esclavage ?**

Avec les conquêtes, les Européens découvrent une humanité nouvelle qui les fascine et élargit leur horizon mental. La question des relations entre les indigènes et Dieu est cruciale. Cette question renvoie à celle de la guerre juste et de la servitude des Amérindiens. Il s'agit de justifier la domination des Amérindiens par les Européens, de rendre compatibles la guerre et les destructions qui l'accompagnent avec la foi chrétienne. Juan Ginés de Sepulveda (1490-1573), conseiller de Charles Quint, est le pourvoyeur de ces idées. Il s'oppose vivement à des hommes qui vivent en Amérique et connaissent les Amérindiens, comme Las Casas (dominicain, à partir de 1514) qui condamne la guerre et son cortège de morts et d'esclaves.

Les deux hommes se confrontent en 1550 lors de la controverse de Valladolid. Devant des théologiens, chacun développe ses arguments. Pour Sepulveda, les Amérindiens peuvent être conquis, soumis aux chrétiens. Pour Las Casas, les Amérindiens sont des hommes à part entière et, à ce titre, doivent être respectés par les Européens conquérants. Toutefois, il faut bien reconnaître que, malgré une postérité forte, ces débats ont peu circulé à l'époque.

### 3) La traite des Noirs et l'esclavage

✚ **Traite** : désigne le commerce mis en place au début du XVI<sup>e</sup> siècle afin d'approvisionner les mines et les plantations d'Amérique en esclaves venus d'Afrique.

⇒ La traite occidentale, une histoire récemment renouvelée :

- ✚ Prend son **essor en 1674** avec la création des compagnies de traites françaises et anglaises.
- ✚ Atteint son **apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle**.
- ✚ **Développement des plantations** et la **volonté d'utiliser la main d'œuvre la moins chère possible** sont les **moteurs** de la traite et la **base du « commerce triangulaire »** entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.
- ✚ Navires se rendent sur les côtes africaines pour **échanger des esclaves contre des armes et des textiles**. Les esclaves sont transférés en Amérique, en échange de denrées (sucre, café) qui sont ensuite acheminées en Europe. Les esclaves remplacent les indigènes décimés et les Européens.

⇒ Les Européens ne sont pas les seuls acteurs de la traite :

- ✚ **En Afrique**, ils ne sont à l'origine que de 2% des captures (reste, africains eux-mêmes). Les guerres entre Etats africains, les tribus, les dettes et la punition de crimes alimentent la production d'un grand nombre d'esclaves.
- ✚ **« côte des esclaves »** : **Etats négriers africains** se mettent en place sur les côtes du golfe de Guinée (groupes qui se spécialisent dans le commerce des esclaves). Les captifs sont regroupés en caravanes et dirigés vers les ports côtiers où ils sont négociés avec les Européens (31% portugais, 29% anglais, 22% français, 10% espagnols, 8% hollandais). **Echange contre de l'alcool, des armes, des parures, du tabac, des métaux ou du textile**. Les conditions de traversée sur les bateaux négriers étaient horribles (3 mois, 400 à 600 esclaves allongés et enchaînés côte à côte, 45 hommes d'équipage) : mortalité entre 11% et 20%. Les **officiers négriers** (salaires élevés) essaient d'empêcher les captifs de se jeter à la mer, de prévenir les épidémies en les aspergeant de vinaigre et d'éviter les révoltes...

⇒ De 1470 à 1870, les traites négrières ont conduit à la déportation de **11 millions de captifs environ**.

⇒ Les esclaves en Amérique :

- ✚ Soumis à une **quarantaine** puis **revendus ou échangés** contre des matières premières.
- ✚ **Prix très élevé** (moyenne entre 2000 et 3000 livres donc environ 1500 €)
- ✚ Au Brésil : le **plus grand nombre** d'africains.
- ✚ Le propriétaire a le **droit de vie ou de mort** sur eux.
- ✚ Décèdent dans les **trois ans**.
- ✚ Différents types :
  - les « **nègres de jardin** » : **travail dans les plantations** où ils sont divisés en ateliers, le « **grand atelier** » où le travail est le plus dur (retourner la terre, couper les plants) : ils sont robustes (jeunes à partir de 14 ans, femmes et hommes valides) ; le **deuxième atelier** regroupe les esclaves moins forts (nouveaux, femmes enceintes, nourrices), ils s'occupent du sarclage, de l'entretien des plants, du ramassage, du moulinage des plants coupés, du soin des animaux... Un « *commandeur* » (esclave qui a de nombreux avantages) les dirigeant.
  - les « **nègres de case** » : **travail domestique**, ils occupent le haut de la hiérarchie servile (cuisiniers, valets, servantes...). Ce sont des **fonctions très convoitées** car ils sont mieux nourris et mieux traités. Des « **nègres de talent** » (savoir lire et écrire) travaillent en ville.
- ✚ **Premier code** (réglementation esclavage) **date de 1680** et a été réalisé **en Virginie** puis **en Caroline en 1690**. Le **code noir français** qui régleme le **traitement des esclaves dans les colonies** est **promulgué en 1685 par Louis XIV** et ne sera **aboli qu'en 1848** (code qui fut peu ou pas du tout appliqué) :
  - Esclave considéré comme un **être humain**.
  - Peut-être **baptisé, se marier** et **être enterré**.
  - Responsabilité **pénale**.
  - Mesures qui visent à **protéger son quotidien** (nourriture, vêtements, retraite, créneaux de repos)
  - Mesures **limitant le pouvoir du maître** (châtiments corporels trop graves et mise à mort sont interdits).
- ✚ L'esclave noir devient un « **meuble** » (marchandise qui peut être vendue, transmise). Il rentre dans le capital d'une entreprise et en cas de faillite peut être vendu aux enchères. Il ne peut pas posséder de patrimoine, ni aller en justice. Il ne peut pas se révolter, ni manifester ou fuir car les **condamnations peuvent être extrêmes** (frapper son maître ou un membre de sa famille peut avoir comme conséquences : la mort, le fouet ou la marque au fer rouge d'une fleur de lys).

#### **LA FRANCE ABOLIT DEFINITIVEMENT L'ESCLAVAGE EN 1848.**

Depuis mai 2001 (« *loi Taubira* »), l'esclavage est reconnu comme un **crime contre l'humanité**. Cette date est également proclamée **journée de commémoration nationale** de **l'abolition de l'esclavage**.